Formation : **SAP CO-PC : contrôle des coûts par produit en environnement industriel**

Code : 2FWHH

Durée : 21 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Dans un contexte industriel où la maîtrise des marges est un enjeu stratégique, le contrôle des coûts par produit constitue un levier clé pour la direction financière et les équipes de contrôle de gestion. Le module SAP CO-PC permet de suivre précisément les coûts de production, d'identifier les sources d'écart et de fiabiliser les données sur lesquelles s'appuient les décisions opérationnelles. Former ses collaborateurs à cet outil, c'est renforcer la capacité de l'organisation à piloter sa rentabilité produit avec des données consolidées et exploitables.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre l'architecture du module CO-PC et ses interactions avec les modules FI, MM et PP
- Configurer les composantes clés de SAP CO-PC adaptées au contexte de production de l'organisation
- Calculer et analyser les coûts standard et réels affectés aux produits
- Identifier et interpréter les écarts de coûts sur matières, main-d'œuvre et frais généraux
- Produire des rapports de suivi des coûts et des KPI de rentabilité à l'aide des outils SAP

Public concerné

Cette formation s'adresse aux contrôleurs de gestion industriels, aux responsables financiers intervenant en environnement de production, aux chefs de projet SAP en charge du périmètre CO, ainsi qu'aux consultants SAP souhaitant approfondir leur maîtrise du module CO-PC.

Prérequis

Les stagiaires doivent disposer d'une connaissance de base de SAP et de notions en comptabilité analytique.

Programme

Fondamentaux du module CO-PC

Ce premier bloc pose le cadre conceptuel du contrôle des coûts par produit dans SAP et situe CO-PC au sein de l'écosystème applicatif de l'organisation.

- Concepts clés du contrôle des coûts par produit
- Intégration avec les modules SAP FI, MM et PP
- Vue d'ensemble des principales transactions CO-PC

Valorisation des stocks et flux de matières

Ce bloc traite de la valorisation des flux physiques, condition préalable à un calcul de coût de production fiable.

- Valorisation des matières premières et des produits semi-finis
- Gestion des entrées et sorties de stock
- Impact des mouvements de stock sur le calcul des coûts de production

Calcul du coût de production

Au cœur du module CO-PC, ce bloc couvre les méthodes de détermination et d'affectation des coûts aux produits fabriqués.

- Identification et répartition des coûts directs et indirects
- Affectation des coûts aux produits
- Calcul des coûts standard et des coûts réels
- Analyse des écarts entre coût standard et coût réel

Analyse des variances

Ce bloc fournit aux contrôleurs les méthodes pour décomposer les écarts de coûts et orienter les actions correctives.

- Identification des causes d'écart par nature de coût
- Analyse des variances sur matières, main-d'œuvre et frais généraux
- Définition et mise en œuvre d'actions correctives

Planification et budgétisation des coûts

Ce bloc aborde la dimension prospective du contrôle de gestion industriel, en s'appuyant sur les fonctionnalités de planification de CO-PC.

- Budgétisation des coûts de production
- Simulation de scénarios de coûts
- Suivi des performances par rapport aux objectifs budgétaires

Reporting et pilotage de la performance

Ce dernier bloc est consacré à la production et à l'exploitation de rapports CO-PC pour alimenter le pilotage opérationnel et financier.

- Création de rapports CO-PC adaptés aux besoins de l'organisation
- Utilisation des outils d'analyse SAP BW et SAP Analytics Cloud
- Suivi des indicateurs clés de performance (KPI) liés aux coûts produit

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 21 heures, les collaborateurs seront capables de configurer les paramètres fondamentaux du module SAP CO-PC, de calculer les coûts standard et réels affectés aux produits, d'analyser les écarts de coûts en identifiant leurs causes par nature (matières, main-d'œuvre, frais généraux), de construire des scénarios budgétaires et d'en assurer le suivi, et de produire des tableaux de bord et rapports de performance exploitables par les directions financières et opérationnelles.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*